

ANTHROPOGENIE GENERALE

TROISIEME PARTIE - LES ACCOMPLISSEMENTS SUBSEQUENTS

Résumé + Illustrations + Commentaires + Exercices **Chapitre 18 – LES ECRITURES**

STRUCTURE DU CHAPITRE

Ce chapitre est structuré en MONDE 1, 2, et 3. Il distingue le MONDE 1A ascriptural (qui ne connaît pas l'écriture), et le MONDE 1B scriptural. La distinction ascriptural/scriptural est parfois subtile dans la mesure où la distinction entre image et écriture n'est pas tranchée. Il y a, en effet, des images qui sont presque des écritures, tant elles manifestent d'éléments oppositifs, qui y fonctionnent comme de véritables traits (macrodigitaux) <12C2>.

Remarque : Le chapitre n'aborde pas le sujet des « écritures calculées » qui aujourd'hui fleurissent avec le développement de l'Intelligence artificielle. Une page commentaire est toutefois disponible, avant les exercices.

NOTION D'ECRITURE

L'auteur aborde les écritures comptables, langagières, mathématiques, musicales, mais aussi sténographiques, corporelles, granulaires. Quelle qu'elle soit, l'écriture suppose, à ses yeux, un vrai cadrage et une schématisation.

Le **cadrage** suppose, lui, trois choses :

- (a) des éléments déterminés (pictogrammes, logogrammes, phonogrammes, alphabet...)
- (b) un référentiel spatial (jeton de comptage néolithique, papier chinois, plaquettes d'argile mésopotamiennes, rouleaux de papyrus égyptien, byblos grec déroulable, codex romain feuilletable), [écran d'ordinateur],
- (c) des règles établissant un rapport stable entre ces éléments et ce référentiel spatial.

La **schématisation** consiste, elle, à réduire une image à quelques traits essentiels. Initialement les écritures (langagières) ont été proches de l'image (approche analogisante). Puis elles s'en sont éloignées, en devenant schématiques (approche macrodigitalisante, par opposition). Enfin, elles se sont affranchies de tout schématisme, et sont devenues purement phonématiques (l'écriture ne retenant alors que la sonorité du mot).

L'écriture chinoise, qui constitue une langue en elle-même, échappe à cette évolution.

Voici un bref aperçu des écritures d'Homo, selon les Mondes 1, 2, 3 :

MONDE	Ecriture
Monde 1A	<p>Pas d'écriture :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Civilisation Naska qui a précédé la civilisation Inca. Elle a déjà le visage d'un empire primaire, mais pas encore l'écriture. • Afrique, Polynésie (sauf peut-être quelques écritures corporelles)
Écritures langagières Monde 1B	<p>Des écritures plasticiennes faites de signes (à interprétation souvent mystérieuse) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Écritures comptables (-11.000 ans) • Écriture chinoise d'abord pictographique, puis de plus en plus schématique • Écritures Égyptiennes (-3.000 ans) hiéroglyphiques et hiératiques, d'abord très pictographiques puis schématiques, • Écriture sumérienne cunéiforme (-3.000 ans), où l'idéogramme (logogramme) de départ devient vite exclusivement phonogramme (-2.000 ans). L'écriture ne retient alors du mot que sa sonorité. • Écriture Maya (moins connue) qui combinerait des images à portée idéographique et phonographique, comme l'égyptienne, et à portée syllabique, comme la cunéiforme. • Les Linéaires A et B <p>Des écritures non plasticiennes faites d'alphabets (à vocaliser par des « initiés »)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Écritures araméenne, phénicienne, hébraïque archaïque (vers -1.000 ans), où les consonnes sont écrites, mais pas les voyelles.
Écritures Langagières Monde 2	<p>Des écritures faites d'alphabets [complets] sans insistance plasticienne :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Écriture grecques, sur byblos (rouleau), où les voyelles sont écrites autant que les consonnes, et qui peuvent donc être lues démocratiquement par tous les citoyens, de manière « transparente », • Écriture romaines, transparente aussi, sur codex (cahier) <p>Des écritures faites d'alphabet, mais avec retour de l'insistance plasticienne :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Écriture sacrée indienne (la nâgari), [avec une ligature haute], • Écriture hébraïque carrée (autour de -100, + 100), qui ne retient que les consonnes, où prévalent la combinatoire et la saltation, • Écriture arabe (autour de -100, +100), où le « a » est la seule voyelle marquée, et où prévalent les ligatures basses, • Écriture gréco-romano-chrétienne (pendant notre Moyen Âge), • Écriture cyrillique (+1.000 ans), qui a donné l'alphabet russe, • Écriture gothique (12^{ème} siècle), où cohabitent des couches apparentes et des couches secrètes mouvantes. <p>Des écritures typographiques (vers 1.440), qui apparaissent avec l'imprimerie.</p>
Écritures Langagières Monde 3	<p>Des écritures granulaires fenêtrantes-fenêtrées</p> <ul style="list-style-type: none"> • Traitement de texte électronique
Autres Écritures	<ul style="list-style-type: none"> • Écritures mathématiques (MONDE 1, 2, 3) • Écriture musicale (MONDE 1, 2, 3), et sténographie de la danse • Les signes absolus (tao, croix, etc.) • Les écritures corporelles (scarifications, peintures des corps)

LES ECRITURES COMPTABLES (MONDE 1B)

Autour de -11.000 ans apparaissent des jetons de comptage. Ils portent :

- des images schématisées (bétail, céréales), c'est-à-dire des indices,
- des nombres représentés par des formes stables (rectangles, cercles) de grandeur variable, c'est à-dire des index.

Avec le commerce, ces jetons feront l'objet de « copies » (ils seront reproduits).

L'ECRITURE CHINOISE (MONDE 1B)

L'écriture chinoise est un cas particulier. Elle ne transcrit pas le langage parlé. Elle constitue elle-même un langage. Elle sous-tend plusieurs langages parlés. Elle comporte, comme les langages parlés, une quadruple articulation :

- Une panoplie réduite de traits qui sont posés dans un ordre immuable [cette couche de traits joue le rôle de nos couches phonématiques, même si elle ne correspond à aucune sonorité],
- Des caractères chinois qui sont porteurs (seuls ou à plusieurs) de glossèmes,
- Des juxtapositions de glossèmes qui forment des séquencèmes,
- Des exploitations de blancs, qui assurent la fonction d'un véritable phrasé.

L'auteur énumère alors six concordances entre l'écriture chinoise et le parti d'existence chinois. Par exemple, le geste d'écrire avec un pinceau concorde avec la machine hydraulique qu'est la Chine tout entière. Ou le fait de recourir à une panoplie restreinte de traits posés dans un ordre immuable concorde avec les jeux du yin et du yang.

LES ECRITURES EGYPTIENNES (MONDE 1B)

Les écritures égyptiennes, comme toutes celles qui suivront, sont transcriptives. Elles transcrivent du langage parlé. Elles ne sont pas elles-mêmes des langages (comme la chinoise).

L'auteur s'intéresse ici à l'écriture hiéroglyphique (gravée sur des monuments) et à l'écriture hiératique (adaptée aux besoins de l'administration, des inventaires, des contrats, de la littérature). Elles comportent des idéogrammes d'abord très imagés, puis plus schématiques, mais aussi des phonogrammes (dont on ne retient que le « son » pour désigner des phonèmes).

Cette écriture peu pratique est restée inchangée pendant trois millénaires. Ce serait en raison des résistances des scribes voulant maintenir leur privilège de déchiffreurs. Mais aussi et surtout ce serait en raison de ses concordances avec le parti d'existence égyptien. Par exemple sauvegarder dans l'écriture le mystère de l'indicialité de l'image avec la magie. Ou, par exemple éviter l'abstraction galopante où conduit la macrodigitalité du phonogramme.

L'ECRITURE SUMERIENNE (MONDE 1B)

Dans l'écriture sumérienne, les idéogrammes de départ deviennent vite exclusivement phonogrammes (l'écriture ne retient du mot que sa sonorité). Le support n'est plus le papyrus, mais l'argile humide, qui s'attaquait bien d'un poinçon y formant des coins continués par des traits. L'élément ainsi obtenu était le trait-coin (ou trait-point) débarrassé de toute image.

L'auteur rappelle que le trait-point est le fondement de toute macrodigitalisation (dans la figure, dans le chiffre, dans la lettre. Le trait point est aussi le fondement de toute mathématique. Ainsi tout était désormais là pour hâter le passage du paquet de phonogrammes à la ligne de phonogrammes. Et la ligne initialement poussée de droite à gauche fut bientôt tirée de gauche à droite. Mais, là aussi l'interprétation de cette écriture restera réservée à quelques « initiés ».

Cette écriture cunéiforme, impitoyable comme les traits et comme les coins, concorde bien avec le « œil pour œil » du code d'Hammourabi (-1.750 ans). Elle n'a rien de la civilisation « exquise » de l'Egypte.

LES ECRITURES MAYA ET AZTEQUE (MONDE 1B)

Ces écritures nous sont mal connues. Elles disposent semble-t-il d'éléments à portée idéographique et phonographique comme l'égyptienne, et d'éléments syllabiques comme la cunéiforme. L'auteur remarque toutefois des concordances entre ces écritures et les partis d'existence de ceux qui les parlaient. Les images phonétiques (syllabiques) ont ici des allures de concrétions animales, en un grouillement qui sous-tend leur sens factuel, comme nous le confirmera la lecture du *Popol Vuh*.

LES ECRITURES ALPHABETIQUES (MONDE 1B)

Ces écritures, contrairement aux précédentes, tiennent en un alphabet (panoplie de lettres). Leurs unités graphiques [les lettres] sont proches des unités phonétiques et/ou phonématiques. Trois écritures alphabétiques apparaissent (autour de -1.000 ans) : l'araméenne, la phénicienne, l'hébraïque archaïque. Désormais tout est écrit de manière abstraite. Les langages à transcrire sont vus comme des sons élémentaires abstraits, auxquels correspondraient des lettres. Ces langages ne sont plus perçus comme des paquets d'idées ou de syllabes qu'il faudrait transmettre. Au fil du commerce et des conquêtes les écritures cunéiformes s'appliquèrent progressivement à des dialectes pour lesquelles elles n'avaient pas été conçues. Les descendants de ces alphabets sont aujourd'hui les nôtres.

Mais l'absence de voyelles écrites entretient encore et toujours quelque chose de l'interprétation mystérieuse qu'Homo avait si puissamment cultivée dans les écritures plasticiennes et insistantes antérieures. Ici encore ces écritures alphabétiques abstraites concordent avec le commerce maritime des Phéniciens où la notion de contrat gagna vite en abstraction.

L'ECRITURE GRECQUE (MONDE 2)

L'écriture grecque, contrairement aux précédentes, marque les voyelles autant que les consonnes. Elle n'oblige plus le lecteur à une vocalisation supplétive. Le texte est désormais accessible à tout le monde, sans initiation particulière, démocratiquement. Les caractères sont de hauteurs et de masses égales. Moyennant quoi le texte est saisi dans une vue embrassante, où chaque phrase, chaque ligne est une partie intégrante, renvoyant chaque fois au tout qu'est le texte entier.

Cette « transparence » du texte grec concorde avec le Cosmos grec (ordonné, intelligible, accessible). La déclaration de Parménide « L'étant est, le non-étant n'est pas » aurait été inconcevable dans une écriture plasticienne et insistante, comme l'écriture hiéroglyphique égyptienne et la cunéiforme akkadienne.

L'ECRITURE ROMAINE (MONDE 2)

L'écriture romaine renforce encore la « transparence » de l'écriture grecque. Elle révolutionne aussi son support, qui passe du byblos (rouleau) grec au codex (cahier) latin. Les pages du codex romain sont « instantanément » feuilletables et comparables. Les rouleaux précédents devaient être déroulés (ce qui ne facilitait pas les comparaisons).

Feuilletable en tous sens le codex parachève l'idée de système. Il inaugure la dissertation soutenue telle que nous la concevons aujourd'hui. Mais les plis du codex permettent aussi de cultiver l'intériorité autarcique romaine [dont l'auteur avait déjà parlé à l'occasion des lectures].

LES RETOURS AUX INSISTANCES PLASTICIENNES (MONDE 2)

Les écritures suivantes marqueront des réticences à l'égard des écritures précédentes :

- Les écritures indienne, hébraïque carrée et arabe prennent leurs distances à l'égard de l'écriture araméenne contractuelle,
- Les écritures gréco-romaines-chrétiennes, cyrilliques et gothiques prennent leurs distances à l'égard des écritures gréco-romaines « transparentes ».

L'auteur y voit à chaque fois une mise en concordance avec les destins partis d'existence des peuples et des époques qui pratiquent ces écritures :

- L'écriture sacrée indienne descendra d'une droite horizontale haute, comme le dharma (ordre cosmique indien) descend d'un ciel carré,
- L'écriture hébraïque carrée, où prévaut la combinatoire, la saltation, la différence (qui remplace l'insistance) aurait coïncidé avec une poussée de « l'individualisme » (au premier siècle de notre ère environ),
- L'écriture arabe développe au début de notre ère des ligatures basses (vs les ligatures hautes sanscrites) concordant avec l'inlassable persévérance horizontale de la musique arabe, sur laquelle « fulgurent » par instant des irrptions stridentes de transcendance verticale,

- L'écriture gréco-romaine-chrétienne, celle de notre Moyen Âge, est faite d'entrelacs qui concordent bien avec l'ambiance apocalyptique de l'époque, où l'esprit semblait rôder parmi les choses,
- L'écriture cyrillique, créée à la fin de notre premier millénaire, a donné l'alphabet russe. Ses lettres élargies semblaient concorder avec le parti d'existence de la transversalité un peu stagnante du russe tout entier,
- L'écriture gothique, créée au 12^{ème} siècle de notre ère, semblait privilégier, avec ses torsions médiévales, les éléments premiers en conflit. Cette écriture semble avoir concordé avec les textes formés d'une couche apparente et d'une couche secrète mouvante produits par Hegel, Nietzsche, Husserl, Freud notamment.

IMPRIMERIE, PONCTUATION, GRAPHOLOGIE (MONDE 2)

La typographie, ou composition par caractères mobiles apparaît autour de 1.440 ans. Sa régularité est stricte, ses marges sont « justifiées ». Elle exige progressivement une ponctuation suffisante pour reconstituer les découpes du phrasé. La « langue » commence alors à supplanter les « dialectes ». Et le texte écrit finit par supplanter le texte parlé :

- Ainsi dans la langue française du 20^{ème} siècle a régné une volonté de parler comme on écrit, jusqu'à faire des liaisons de mot qui n'existent que dans l'écriture,
- Ainsi aussi apparaît la graphologie, qui s'intéresse aux singularités de l'écriture manuelle par rapport à une norme. Norme à laquelle l'écriture typographique nous avait habitués.

TRAITEMENT DE TEXTE (MONDE 3)

Le traitement de texte électronique change la notion même de texte :

- Les ratures, qui balafrèrent les textes de Balzac font place à des modifications par déplacement et remplacement, où l'ancien et le nouveau texte ne sont pas confrontés,
- Le cadre de la feuille de Baudelaire, qui prélevait sur l'entour, est remplacé par une fenêtre sur écran, qui annule l'entour.

Ce mode d'écriture fenêtrante- fenêtrée concorde bien avec notre MONDE 3, où la rapidité et l'exactitude des indexations importent plus que le poids sémantique.

L'ECRITURE MATHEMATIQUE (MONDE 1, 2, 3)

Il y a beaucoup à dire sur les rapports entre écriture et mathématique, et notamment que :

- La mathématique a besoin de l'écriture. Partout (sauf en Chine) l'écriture a été appelée par les besoins de la comptabilité [mathématique rudimentaire],
- Une écriture peut être inapte aux développements mathématiques. Les nombres grecs (a', b', etc.) et romains (MCXVIII, etc.) étaient inaptes aux développements d'une algèbre. Sans doute en raison d'un rationalisme extrême qui privilégiait la seule géométrie intuitive, et méprisait le pur calcul,

- La mathématique est stimulée par l'écriture. L'écriture apporte à la mathématique le glissement comparant (et l'inversion comparante). Par exemple, il est commode d'écrire la boule de dimension 3, le globe, comme B_3 , et d'écrire son bord, qui est la sphère, cette surface de dimension 2, comme S_2 . Ceci semble d'abord un simple gain de temps. Mais, une fois écrits B_3 et S_2 , pourquoi ne pas écrire par glissement B_2 et S_1 , puis B_1 et S_0 ? Et, explorer ensuite ce que cela donne,
- La mathématique faite d'indexations pures, est proche de l'écriture phonétique faite d'indexation « presque » pures.

Il n'est donc pas étonnant que les progrès des concepts mathématiques aient souvent été de pair avec les progrès de leur écriture <19C>.

L'ECRITURE MUSICALE (MONDE 1, 2, 3)




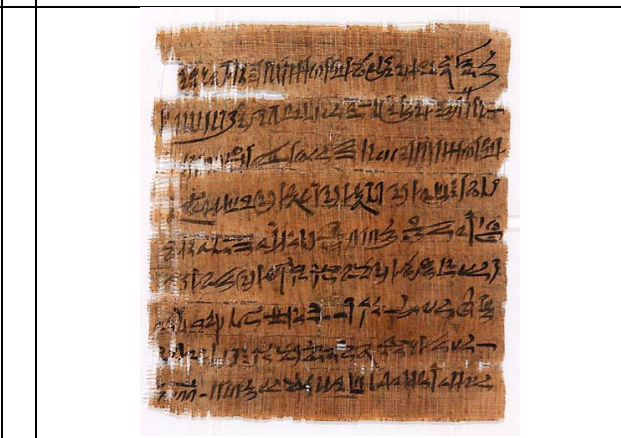


L'écriture musicale a connu des sorts très différents :

- MONDE 1A – Il n'y a pas d'écriture musicale. La musique d'alors ne s'y prête guère. Chez nous, le jazz, resté en contact avec la MONDE 1A, est fort peu écrit aussi,
- MONDE 1B (Empires primaires) – Les écritures musicales sont chironomiques (représentation de gestes de la main),
- MONDE 2 (Des grecs, jusqu'à la fin de la musique classique) – Les écritures musicales permettent d'écrire les hauteurs de tons (notes), les mesures, mais pas les timbres. L'écriture devient alors (comme l'écriture mathématique) une source d'inspiration par glissement et renversement [de ton, d'octave, etc.].
- MONDE 3 – Aujourd'hui, l'écriture computerisée permet d'écrire aussi les timbres, ce qui n'avait pu être fait jusque-là. L'aspect scriptural prend alors une place décisive.

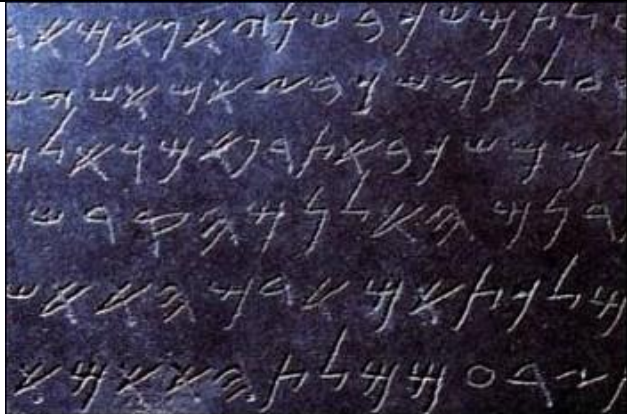
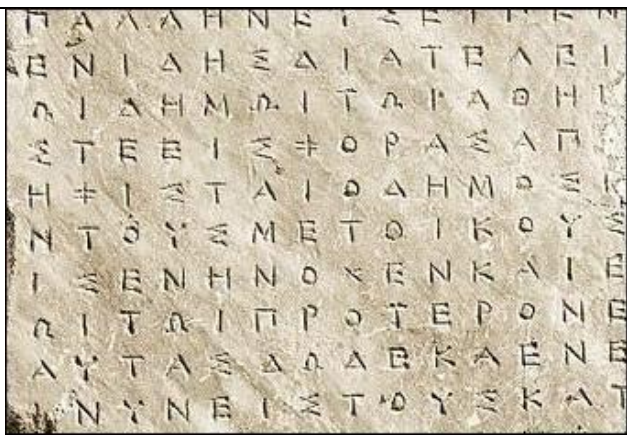
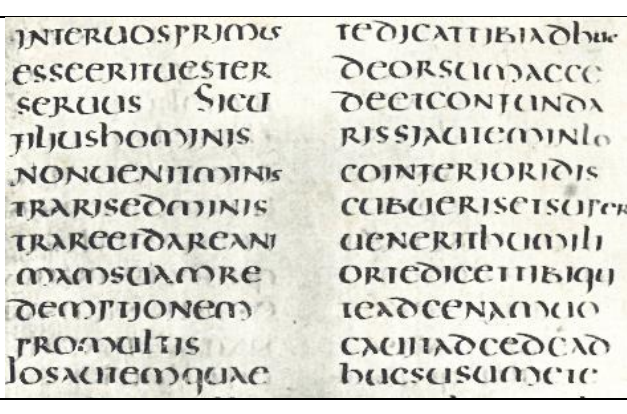
STENOGRAPHIE DE LA DANSE, SIGNES ABSOLUS, ECRITURES CORPORELLES (MONDE 1, 2, 3)

Le lecteur se référera directement aux titres <18I6>, <18J> et <18K>.

*** ILLUSTRATIONS LIBRES ***
 *** EN MARGE DU TEXTE DE L'AUTEUR ***
 *** ECRITURES NON ALPHABETIQUES ***

	
<p>An -10.000, Jetons de comptage <i>Ici, illustration an -3.000, Irak</i></p>	<p>An -3.000, Ecriture chinoise Trois rangées de jia gu wen avec dessous les caractères actuels qui en dérivent</p>
	
<p>An -3.000, Ecriture hiéroglyphique (Egypte) <i>Ici, illustration 715 - 525 avant J.-C. (Louvre)</i></p>	<p>An -2.600, Ecriture hiératique (Egypte) <i>Ici, illustration (1153 - 1147 avant J.-C.), (Louvre).</i></p>
	
<p>An -2.500, Ecriture sumérienne <i>Ici, illustration Assyrie. 8^{ème} siècle avant J.-C. (Louvre) L'écriture sumérienne cunéiforme (en forme de coin) ne compterait pas moins de 20000 signes!</i></p>	<p>Ecriture maya A partir de -300 avant J.-C. On connaît environ 800 signes (glyphes) correspondant à des mots ou à des syllabes.</p>

*** ILLUSTRATIONS LIBRES ***
 *** EN MARGE DU TEXTE DE L'AUTEUR ***
 *** ECRITURES ALPHABETIQUES ***

	<p>An -1.200, Ecriture phénicienne</p> <p>Trois écritures alphabétiques apparaissent (autour de -1.000 ans) : l'araméenne, la phénicienne, l'hébraïque archaïque.</p> <p>Désormais tout est écrit de manière abstraite. Les langages à transcrire sont vus comme des sons élémentaires abstraits, auxquels correspondraient des lettres.</p>
	<p>An -800, Ecriture grecque</p> <p>L'écriture grecque, contrairement aux précédentes, marque les voyelles autant que les consonnes. Elle n'oblige plus le lecteur à une vocalisation supplétive. Le texte est désormais accessible à tout le monde, sans initiation particulière, démocratiquement.</p> <p>Les caractères sont de hauteurs et de masses égales. Moyennant quoi le texte est saisi dans une vue embrassante, où chaque phrase, chaque ligne est une partie intégrante, renvoyant chaque fois au tout qu'est le texte entier.</p>
	<p>An -700, Ecriture romaine</p> <p><i>Ici, Codex Claromonanus V, 4^{ème} siècle après J.-C.</i></p> <p>L'écriture romaine renforce encore la « transparence » de l'écriture grecque.</p> <p>Elle révolutionne aussi son support, qui passe du byblos (rouleau) grec au codex (cahier) latin. Les pages du codex romain sont « instantanément » feuilletables et comparables.</p>

* * * COMMENTAIRE LIBRE * * *

Avec les algorithmes, les écritures / signes peuvent être « calculés ».

Henri VAN LIER a connu et étudié le passage de l'image tracée à l'image granulaire (photo, vidéo, TV, etc.). Mais il n'a pas étudié ce que l'on pourrait appeler les écritures / signes calculés qui nous envahissent aujourd'hui, et dont voici quelques exemples :

- Exemple 1 - Lorsque nous faisons une requête sur un moteur de recherche, un ensemble d'algorithmes informatiques « calcule » et « écrit » en quelques instants un dossier constitué de centaines de documents, triés par pertinence, résumés en quelques lignes, et parfois traduits à la volée.
- Exemple 2 - Lorsque nous cherchons un trajet routier, nos GPS nous proposent le choix entre plusieurs trajets (le plus court, le plus rapide, le moins cher, le moins encombré, etc.). Et le résultat calculé est « écrit dynamiquement » sous différentes formes (graphique, textuelle, orale).
- Exemple 3 - Lorsqu'un robot parcourt des documents pour associer des liens hypertextes à certains des mots, expressions, codes, images qu'ils contiennent il « écrit » un dossier hypertexte que l'on peut ensuite parcourir dans tous les sens.

Sans doute, l'apparition des « écritures / signes calculés » est-elle un événement plus vaste encore que celle des « images granulaires » (grain photo, pixel vidéo). Cette fois il s'agit de signes « indexateurs » et non plus simplement de signes « indicialisants » ?

- Rappelons qu'avant l'apparition des images granulaires, toutes les images étaient tracées par la main de l'homme, et répondaient de ce fait à une certaine « intentionnalité ». Depuis l'apparition des images granulaires, il devient possible que des photos, vidéos, etc. puissent être enregistrées automatiquement par des machines, comme de simples empreintes, et qu'elles ne « signifient » rien jusqu'à ce qu'un jour un être humain (ou une intelligence artificielle) prenne la peine de s'y intéresser et par là même de les THEMATISER (les corréler), selon la terminologie utilisée par Henri VAN LIER.
- De manière similaire, avant l'apparition des écritures calculées, toutes les écritures étaient produites intentionnellement par Homo. Mais, depuis l'apparition de ces nouvelles écritures il devient possible que des textes, des tableaux (de lignes et colonnes), des schémas soient « calculés » automatiquement par des machines et que, tout comme les images granulaires, ils ne « signifient » rien jusqu'au jour où un être humain (ou une intelligence artificielle) prenne la peine de les « thématiser » (les corréler) ou du moins de les rendre « effectifs ». En outre, il est possible que ces écritures calculées fassent apparaître de nouvelles relations/connaissances insoupçonnées jusque-là.

Chacun pourra utilement s'exercer à quelques analogies entre l'apparition des « images granulaires », dont l'auteur parle abondamment <14I> et celle des « écritures / signes calculés » qu'il n'a pas abordés.

* * * EXERCICES * * *
* * * EN MARGE DU TEXTE DE L'AUTEUR * * *

Question 1 : Le lecteur se demandera en quoi une écriture témoigne, ou non, d'un destin-parti d'existence (collectif ou individuel), notamment en comparant les écritures plasticiennes et non plasticiennes.

Question 2 : Le lecteur expliquera en quoi l'écriture grecque était particulièrement « transparente ».

Question 3 : Le lecteur s'interrogera sur l'influence, ou non, qu'a l'écriture sur la capacité à structurer, et conceptualiser, les choses.

Question 4 : Le lecteur s'interrogera sur l'influence des traitements de textes sur l'écriture.

* * *

Réponse 1 : Concernant le fait qu'une écriture témoigne, ou non, d'un destin-parti d'existence (collectif ou individuel), le lecteur pourra mentionner les éléments suivants :

- Certaines écritures sont « plastiques », c'est-à-dire constituées de formes, plus ou moins appuyées, façonnées, dessinées. Elles évoquent des images plus que des sons :
 - L'écriture chinoise,
 - Les hiéroglyphes égyptiens,
 - Les idéogrammes mayas.
- D'autres écritures sont purement abstraites, formées d'alphabet parfaitement épurés. Les lettres n'y renvoient qu'à des sons, comme par exemple :
 - Les écritures grecques ou romaines
 - Nos écritures actuelles
- D'autres écritures sont formées d'alphabets, dont les lettres sont graphiquement chargées d'éléments plus ou moins mystérieux, comme par exemple.
 - Certaines écritures moyenâgeuses (ou cryptées).
- Au cas par cas, ces écritures s'écrivent de gauche à droite, de droite à gauche, en boustrophédon, de haut en bas ou de bas en haut.

Il va de soi que ces particularités scripturales favorisèrent des destins-partis d'existence, donc aussi des phénoménologies, des ontologies, des épistémologies différentes <18B2a>.

Par exemple :

- L'écriture chinoise, où le geste d'écrire avec un pinceau concorde avec la machine hydraulique qu'est la Chine tout entière
- L'écriture égyptienne qui sauvegarde le mystère de l'indicialité de l'image avec sa magie, et qui évite l'abstraction galopante où conduit la macrodigitalité du phonogramme
- L'écriture sumérienne impitoyable (comme les traits et comme les coins) et qui concorde bien avec l'« œil pour œil » du code d'Hammourabi (-1.750 ans). Elle n'a rien de la civilisation « exquise » de l'Égypte.
- L'écriture maya, dont les images phonétiques (syllabiques) ont des allures d'animalcules, de concrétions animales, en un grouillement qui sous-tend leur sens factuel.
- L'écriture grecque, alphabétique, abstraite, qui marque autant les voyelles que les consonnes et qui, par construction, est démocratique (accessible à tous) et transparente (elle tend à s'effacer devant le discours qu'elle porte). Non seulement elle s'efface devant le discours qu'elle porte, mais elle invite aussi ce discours lui-même à s'effacer par rapport à ce qu'il énonce, donnant à croire que le discours écrit et parlé atteint le Réel lui-même <18D>. Elle est disposée par ligne, non par blocs. Ces lignes renvoient au texte entier, plutôt qu'aux lignes voisines, comme le feraient des blocs. Chaque ligne est alors une « partie intégrante d'un « tout » qui est le texte. On pourrait presque dire que la philosophie grecque est cohérente avec son écriture.

Finalement le lecteur pourra évoquer la graphologie, que certains considèrent comme une mine d'informations sur le destin-parti d'existence de ceux qui écrivent.

Réponse 2 : L'écriture grecque était particulièrement « transparente », pour plusieurs raisons :

- Elle ne porte pas d'images. Elle ne porte que des sons, devant lesquels elle s'efface,
- Elle est dépouillée, elle ne véhicule aucun mystère, elle ne véhicule que des sons,
- Elle marque autant les voyelles et les consonnes. Elle est donc accessible à tous.

Cette écriture s'efface complètement devant ce qu'elle énonce. Elle est complètement transparente, avec les caractéristiques (philosophiques) mentionnées dans la réponse 1.

Réponse 3 : Concernant l'influence, ou non, qu'a l'écriture sur la capacité à structurer, et conceptualiser les choses, la réponse est clairement oui.

- Les chiffres grecs ou romains se prêtaient peu aux mathématiques.
- La philosophie grecque était difficilement imaginable avec une écriture plasticienne,
- Les progrès des concepts mathématiques vont souvent de pair avec les progrès de leur écriture <19C>.
- Les musiques computerisées appellent des écritures (notations) nouvelles.
- Etc, etc.

Réponse 4 : Quant à l'influence, ou non, du traitement de texte sur l'écriture le lecteur pourra mentionner qu'avec le traitement de texte :

- L'écriture n'est plus tracée (à la main), ni frappée (au moyen d'une machine à écrire). Elle est générée sur un écran, sous forme de grains de lumières. Elle acquiert ainsi certaines propriétés des images granulaires.
- Comme les images granulaires, elle peut être reconstruite indéfiniment (en taille, police, couleur, alignement, espacement, justification, ombres, etc.).
- Elle peut-être indéfiniment coupée, copiée, collée, déplacée, sans traces ni ratures.
- Elle peut être constamment vérifiée, sous-lignée, corrigée, complétée par des correcteurs orthographiques, syntaxiques, lexicologiques.
- Elle peut être générée simultanément sur plusieurs écrans (proches ou lointains).
- Elle ne peut être affichée et déroulée que dans la limite de la taille de l'écran.

Autant d'occasions de voir que :

- Un texte peut être séquencé et reséquencé à la manière des formations aminoïdes.
- Un même événement conceptuel et langagier peut être obtenu par plusieurs voies différentes.
- Ce qu'Homo logiciel croyait être des transparences réflexives de sa conscience à sa conscience tient, par une large part, en de simples panoplies et protocoles de bifurcations.

Bref, autant d'occasion de répondre que le traitement de texte a une influence majeure sur l'écriture et les textes qu'elle produit.